

La Gazette Rioliennne

Informations municipales

Mai 2020



Chers habitants,



Voici deux mois que nous vivons confinés.

À Rieux, les consignes gouvernementales ont été bien observées : merci à toutes et à tous !

Deux mois difficiles se sont écoulés, porteurs d'anxiété pour notre santé, pour nos proches, pour notre entreprise ou notre emploi. Porteurs d'isolement, aussi.

Heureusement, la solidarité qui nous unit, et qui compte parmi nos forces, a encore montré toute sa force : quelle fierté d'avoir pu l'observer et y contribuer !

La fin prochaine du confinement ne signifie pas qu'il faille baisser la garde, cesser les gestes barrière : notre vigilance à tous reste de mise, continuons à veiller les uns sur les autres !

En attendant le retour de jours meilleurs, vous trouverez quelques informations et nouvelles dont j'espère qu'elles vous seront utiles et réjouissantes.

Bien chaleureusement à chacun,

Portez vous bien !

Le Maire, Denise Schrobiltgen

→ REPRISE DE L'ECOLE

L'école Jean-Carette reprendra de manière progressive.

Elle n'a jamais arrêté de fonctionner : nous avons accueilli les enfants des soignants qui combattaient de toutes leurs forces, dans des services débordés, l'épidémie qui a assailli notre pays et notre département, qui fut l'un des premiers exposés. Les enfants accueillis provenaient de Rieux et d'autres communes du secteur. Nos enseignantes ont, pendant ce temps, fourni un travail exceptionnel, entre cours assurés à distance avec leurs élèves, nos enfants, et la garde de ces enfants accueillis.

Pour assurer les meilleures conditions sanitaires (il faudra notamment terminer de désinfecter et réagencer les classes, limiter le croisement des enfants à l'école...), nous avons jugé opportun de ne recommencer à accueillir tous les élèves d'élémentaire que les parents souhaiteront confier à l'école, que le 18 mai.

Les élèves de maternelle ne bénéficieront pas de cet accueil avant le 2 juin, car les conditions d'accueil des plus petits sont trop lourdes en l'état actuel des choses.

Il n'y aura pas de cantine au mois de mai : les élèves déjeunant à l'école devront apporter leur repas froid.

→ EQUIPEMENT EN MASQUES

La Mairie supervise depuis trois semaines la production artisanale de masques, comme un affichage dans les commerces du centre vous en a apportés. La collecte de matériaux a été fructueuse, et les couturières volontaires et bénévoles ont confectionné plusieurs centaines de masques, qui servent plus à protéger les autres de soi que l'inverse, et qui ne remplacent en rien les gestes barrière, mais qui peuvent être une contribution essentielle dans l'endiguement de l'épidémie.

La Communauté de Communes (CCPOH) et la Région, ont commandé des masques certifiés qui seront très prochainement livrés en mairie : la date précise sera aussi affichée dans vos commerces de proximité et sur nos espaces internet.

Une répartition, à raison d'un masque par individu, sera faite. Pour les masques artisanaux, vous pouvez déjà les demander en mairie. Un grand merci aux couturières bénévoles !

→ SOLIDARITE AVEC LES PERSONNES FRAGILES

Le respect des gestes barrière reste primordial, à l'avenir.

Pour limiter les déplacements des plus fragiles d'entre nous, la Commune a ouvert un service hebdomadaire de portage de courses à domicile pour les plus de 80 ans isolés.

→ RETOUR DE LA COLLECTE DES DECHETS VERTS ET DESHERBAGE

Elle reprend dès jeudi 7 mai, par quinzaine.

N'oubliez pas que depuis l'arrêt de l'emploi du glyphosate par les services communaux (produit dangereux pour les employés comme pour l'environnement), vous devez désherber vos trottoirs : les plus fragiles, ne pouvant le faire, doivent se manifester en mairie.

Nous vous demandons de vous en occuper pour le 15 juin : l'effort de chacun donnera une commune attrayante pour tous ! Nous savons pouvoir compter sur vous.

→ ACTIVITE DU BUREAU DE POSTE

La Mairie a souligné, auprès de la direction de La Poste, l'importance pour notre population d'avoir l'ouverture du bureau communal : jusqu'au retour à la normale, le bureau sera donc ouvert uniquement le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Nous continuerons à demander davantage d'ouverture, et espérons le retour à la normale au plus tôt.

→ INFORMATION EN DIRECT

Pour vous dispenser les dernières informations plus rapidement, notre équipe communique désormais par sa page Facebook (Rieux Agir Ensemble) et par le site internet mairie-rieux.fr qui distille aussi des informations pratiques et mises à jour fréquemment.

→ 8 MAI

La Commémoration de la Victoire de 1945 aura lieu, mais seulement en présence des adjoints : **NE VOUS DEPLACEZ PAS AU MONUMENT AUX MORTS**. Une volée de cloches, de 11h10 à 11h15, annoncera la minute de silence que vous pourrez marquer depuis vos maisons, alors que la cérémonie sera rediffusée sur la page Facebook.

→ FETE COMMUNALE

La situation interdit la tenue de la fête de l'école. La fête communale de juin est donc également annulée. En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, une manifestation festive sera peut-être organisée plus tard dans l'année.

→ ACTIVITES SPORTIVES

Nous étudions au cas par cas les conditions de reprise des activités associatives : les présidents reviendront vers vous une fois que les décisions auront été prises.